

e 11 15.
Louis
Fournier
et
Marie
Poucy

Le vingt deux tout mis huit cent quarante
huit, apres la publication de trois banns de mariage
faite aux paroisses de nos Messes paroisses de
et de celles de St Jean Baptiste de l'Isle Verte,
entre Louis Fournier, jeune valier, fils de Jean
d'Abraham Fournier et de Julie Dubé, demeurant
ville de Saint Jean Baptiste de l'Isle Verte
d'une part; et Marie Poucy, demeurant en cette
paroisse, fille de Majeste de Jean Baptiste
Poucy et de defunte Genevieve Belanger
d'autre part; Au quel n'apparaissait aucun
empêchement de mariage, Nous l'un de cette
paroisse soussigné avons veu leur Amour
consentement de mariage et leur avons
donné la benediction nuptiale en présence
d'Abraham Fournier pere et de Pierre
Fournier oncles de l'epouse; de Jean Baptiste
Poucy pere et de Monca Poucy pere de
l'epouse dont un seul a signé avec Nous,
les autres et les epoux ayant déclaré
ne savoir signer

jean Baptiste sous sis
M. Fournier O. M.